REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

INCENDIE SECOURS GENÈVE

Genève, le 14 novembre 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire, du département des institutions et du numérique et du Groupement SIS

Dangers liés aux crues à Genève: la population appelée à la prudence

En raisons des fortes précipitations, l'Arve genevoise fait face à une situation de crue importante, dont le pic devrait être atteint entre la fin de journée et demain matin. Les autorités et acteurs sur le terrain suivent la situation avec attention et un dispositif de surveillance et de sécurité a été déployé pour protéger les personnes et les biens. Les autorités appellent la population à faire preuve d'une extrême prudence à proximité des cours d'eau et de respecter les mesures de sécurité mises en place.

Des volumes de pluie importants sont tombés ces dernières heures dans l'ensemble du bassin versant de l'Arve, sur un sol déjà saturé en eau. Ce mardi 14 novembre, le débit de l'Arve dépassait déjà 480 m3, soit trois fois le débit moyen du mois de novembre. Une remontée des températures en altitude, accompagnée par des précipitations, vont accélérer la fonte du manteau neigeux entre 1500 et 2500 m et, par conséquent, augmenter les débits dans les rivières.

Des débits exceptionnels de l'Arve sont attendus dès ce mardi 14 novembre 2023 après-midi et durant la journée du 15, avec un pic de crue prévu en milieu de nuit. Les différents modèles hydrologiques prévoient des débits pouvant aller de 600 à 800 m3/s. Dès 650 m3/s, il n'est pas exclu que l'on voie apparaître de l'eau refluant des réseaux d'eaux pluviales sur les voies publiques.

Au sein de l'Etat de Genève, l'office cantonal de l'eau surveille l'évolution hydrologique des cours d'eau et travaille en étroite collaboration avec la police cantonale, le Groupement SIS et les communes concernées pour la protection des personnes et des biens dans ce contexte de crue. Afin d'anticiper les risques face à cet événement, des accès et passages riverains ont déjà été sécurisés et sont interdits d'accès. Les campements précaires situés en bord de cours d'eau ont été évacués, en étroite coordination avec les services sociaux. D'autres mesures pourraient être mises en œuvre dans les heures qui viennent.

La population genevoise est priée de rester vigilante et prudente, en particulier à proximité des rives de l'Arve, du Rhône et du lac, et de respecter les mesures suivantes:

- se tenir dans toute la mesure du possible à distance des abords directs des cours d'eau
- respecter la signalétique mise en place et les interdictions d'accès
- attention à la montée subite des eaux, aux risque d'effondrement des berges et aux potentielles chutes d'arbres: quitter immédiatement les zones menacées
- dans les bâtiments exposés à un risque d'inondation, ne pas pénétrer dans les caves et garages souterrains

- ne pas emprunter les chemins pédestres, sentiers, voies cyclables, passages sous voie et routes inondées ou menacées
- ne pas pratiquer d'activités nautiques ou de baignade (baignade du chien comprise)
- suivre l'évolution de la situation sur les canaux officiels des autorités cantonales.

L'évolution de la situation est à suivre sur le blog hydrologie de l'Etat de Genève.

Voir le débit et le niveau de danger actuel de l'Arve.

Pour toute information complémentaire - MEDIAS UNIQUEMENT:

- *Au sujet de la surveillance des niveaux d'eau: M. Etienne Monbarron, chef de l'Unité hydrologie & extrêmes climatiques (HEC), DT, T. +41 22 388 64 30*
- *Au sujet des mesures de sécurité: M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DIN, T. +41 79 935 86 75*
- *Au sujet des mesures de secours: plt. Nicolas Millot, officier de la communication et porte-parole du Groupement SIS, T. +41 79 594 09 02*